

30 à 35.000 ouvriers du textile reprendront le travail demain lundi

La commune, n'ont subi qu'une légère modification. Il y aura actuellement 3.100 grévistes entrés à Wattrelos, sur plus de 9.800 ouvriers.

Un incident Un ouvrier chauffeur de machine chez Leclercq-Dupire et demeurant dans la rue Thiéry, à Wattrelos, passant vendredi soir vers 9 heures et passant au pont de la rue de Valenciennes, fut insulté par des grévistes. Ainsi provoqué, il lança à la face de l'un de ceux-ci un vigoureux coup de poing, mais d'autres et restant à sa place, il reçut à son tour un coup de poing sur le front.

A TOURCOING Six cents rentrés La journée de samedi a marqué un mouvement de reprise du travail, et on compte à Tourcoing, environ 600 rentrés, dans divers établissements et notamment à la firme Fr. Masurel fils, rue de Walluy, où 325 ouvriers et contremaîtres se sont présentés au travail.

Un cortège communiste Un cortège comprenant 500 personnes, organisé par le Syndicat textile unifié, s'est formé samedi à 16 h., Place de la République et a défilé par les rues Carnot, Louis-Léol, Desvieux, de Guisnes, Collecteur, Cambrai, Belle-Vue Boulevard de l'Égalité, rue Moscou, Malsence, Vélodrome, Clocher, Place des Phalémeps, rue Houchar.

La dislocation s'est opérée sans incident à 17 h. 15 à la Maison des Syndicats, rue Houchar, 53. Le service d'ordre n'a pas eu à intervenir.

Une protestation de M. le chanoine Monquet, doyen de Notre-Dame

M. le chanoine Monquet, doyen de Notre-Dame, s'est ému des bruits selon lesquels « des ouvriers textiles utilisent un passage entre la sacristie et une usine de la rue de Walluy afin de se rendre au travail ». Ces bruits émanant de propos tenus par certains ouvriers grévistes lors de réunions syndicales tenues à la Bourse du Travail, ont été démentis.

Le cortège unitaire A 17 h., Place de la Gare, un cortège de 700 unitaires environ se formait. Un service d'ordre très important, dirigé par M. Desmetre, commissaire central, l'escortait.

Un cortège unitaire A 17 h., Place de la Gare, un cortège de 700 unitaires environ se formait. Un service d'ordre très important, dirigé par M. Desmetre, commissaire central, l'escortait.

Chez les travailleurs des transports Les ouvriers des transports en grève se réuniront lundi matin à 9 h., salle des Orphéonistes, Place de la Gare.

Le départ des enfants pour l'île de Ré Un contingent assez important d'enfants troublait le calme de la place de la Gare samedi midi, à Roubaix. On sait que le Secours ouvrier international avait décidé d'envoyer dans la colonie infantile de l'île de Ré un assez grand nombre d'enfants de grévistes.

Les incidents de grève devant le Tribunal correctionnel Georges Komaroff, 26 ans, mouleur, à Roubaix était inculpé de violences envers les gardes pour leur avoir lancé des pierres. Il a été acquitté.

DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES AUX SYNDICATS LIBRES Des assemblées générales sont prévues aux Syndicats libres :

A Wattrelos, aujourd'hui dimanche à 9 h. 30, à la Maison des Syndicats Libres, 38, rue Saint-Joseph.

A Tourcoing, demain lundi à 9 h., à la Bourse du Travail, 20, rue de Tournai.

A Roncq Un cortège qui s'est formé à 15 h. 30, à la Maison du Peuple, a parcouru les rues de la commune, au son des chants révolutionnaires.

EN BELGIQUE A SAINT-GENOIS La porte de l'habitation de M. Henri Demets, demeurant rue de Corgheym, 45, à Saint-Genois, a été enduite de goudron, par des grévistes. M. Demets travaille à Roubaix avec ses deux filles. La gendarmerie de Saint-Genois a ouvert une enquête.

WATRELOS Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le nombre des rentrés d'ouvriers enregistrés vendredi aux établissements Masurel-Dupire, sensiblement diminué dans la journée de samedi. On a compté en effet dans l'ensemble des établissements, environ 300 ouvriers qui ont repris le travail. Samedi matin, à la rentrée des ouvriers, des petits groupes s'étaient formés mais aucun incident n'est survenu. A noter que certaines personnes qui avaient hùé les ouvriers la veille ont été arrêtés samedi matin.

Le programme d'aujourd'hui dimanche

A 7 h., dans toutes les églises de Lille: Messe par un de NN. SS. les Evêques, avec allocution. A 9 h. 30: Messe pontificale célébrée par l'Evêque de Lille, Mgr Lefebvre, au reposoir monumental sur l'Esplanade du Congrès (entrée du Grand Boulevard). Discours par S. Ex. Mgr Gerlier, évêque de Toulon et Lourdes. De 14 à 16 h.: Procession solennelle du Très-Sacrément. Itinéraire: église de La Madeleine, Parvis, rue Pasteur, avenue Saint-Maur, cour d'honneur de la Maison Saint-Maur, avenue Saint-Maur, Grand Boulevard, Esplanade du Congrès. Reposeur monumental. L'Éminence Cardinal Lefebvre portera le Très-Sacrément de la Maison Saint-Maur au Reposeur. A 18 h., salut solennel de clôture avec allocution du Cardinal Lefebvre.

Une bande de malfaiteurs tente de mettre le feu au reposoir monumental

Un acte de vandalisme qui a soulevé dans toute la région la plus vive indignation a été commis au cours de la nuit de vendredi à samedi vers 1 h. 45 du matin, sur l'Esplanade du Congrès. Vu l'heure à laquelle s'est produit cet acte odieux, nous n'avons pu le relater dans toutes nos éditions. Nous y revenons aujourd'hui. Il était environ 1 h. 45, quand quelques personnes qui se trouvaient aux environs du reposoir virent une quinzaine d'individus sortir des remparts où ils s'étaient tapés et se diriger vers le reposoir où ils mirent le feu aux toiles bordant les estrades à droite, pour aussitôt prendre la fuite. Un jeune homme, accompagné d'un chien qui se trouvait au milieu de l'Esplanade donna aussitôt l'alarme. Un garsinet et un catetier qui avaient aperçu les hommes avisèrent par téléphone les pompiers de La Madeleine qui ne tardèrent pas à arriver. Entre temps, les secours s'étaient organisés et tout danger fut blentôt écarté. Les dégâts causés sont insignifiants.

MAX SCHMELLING RESTE CHAMPION DU MONDE DE BOXE

Cleveland, 4 juillet. — Le combat de boxe entre Max Schmelling et Young Stribbling pour le championnat du monde poids lourds, s'est déroulé devant 40.000 personnes. Le premier round a été en faveur de Schmelling, qui a acculé Stribbling dans les cordons. Au deuxième round, Stribbling attaque, mais après un échange de coups, les adversaires égalisent. Le troisième round est en faveur de Stribbling, ainsi que le quatrième. Stribbling martèle à deux poings la tête d'Allemand, dont l'œil gauche est enflé. Au cinquième round, les adversaires égalisent. La sixième reprise est en faveur de Schmelling; l'Allemand, qui paraît souffrir, a clinché. Au septième round, Schmelling attaque pour la première fois, martelant son adversaire au corps. Stribbling se dégage après un clinché et entaille l'œil droit de l'Allemand, qui saigne de l'œil et du nez. Au huitième round, Stribbling reprend ses forces; il attaque furieusement et le round est en sa faveur. La neuvième reprise est en faveur de Schmelling, qui ébranle son adversaire par un coup dur du droit au menton, qui, quoique couvert de sang, combat courageusement, mais faiblement. Au treizième et quatorzième rounds, Stribbling est désarmé et couvert de sang. Schmelling l'a nettement à sa merci. Au quinzième round, Schmelling martèle de coups furieux son adversaire, qui s'effondre dans un coin et veut continuer. Mais Schmelling fait appel à l'arbitre pour arrêter la lutte et la décision lui est accordée par abandon.

Les maisons qui ont accepté l'accord

Voici une liste de Maisons qui se sont ralliées à l'accord proposé qui fut conclu vendredi entre les industriels indépendants et les Syndicats libres et cégétistes sur la base des propositions de M. Pierre Laval, président du Conseil: Hamant, Motte et Marquette, teinture et apprêts, 53, rue du Monks, Roubaix; Maiton, Jost, Vial, Roubaix; Lemur et Co, tissage mécanique, rue Mollière, Roubaix; Flament et Bechelet, bonneterie, rue du Chêne-Hopille, à Tourcoing; Dubout, rue de la Blanche-Porte, à Tourcoing; Anatole Moreels, tissage mécanique, 37, rue Drame, à Roubaix; François Lepoutre et Fils, 471, boulevard Gambetta, à Roubaix; Maison Jost, Vial, Roubaix; Decroignes et Co, linnes et déchets, 371, rue des Fourtains, à Tourcoing; Joseph Delannoy et Co, 6, quai de Marseille, à Roubaix; Manufacture Roubaissienne de Tissus, 54, rue du Monks, à Wattrelos; Théodore Desbordes, 23, Grand'Rue, à Roubaix; Les Fils d'Emile Truffaut, 8, rue de l'Alma et 17, rue de l'Alcoète, à Roubaix; Maison Jost, Vial, Roubaix; Louis Lestienne, rue Saint-Antoine, à Roubaix. (Ouverture mardi, heure habituelle); Smet père et fils, 61, rue des Fleurs, à Wattrelos; Etablissements Maurice Dillies, 100, boulevard Gambetta, à Roubaix; A. Wastinne et Co, 57, rue Favreuil, à Croix; P. Devotte-Deincaure, 18, rue La Martinière, Roubaix; La France Industrielle, 156, rue Carnot, à Wattrelos; Winants et Co, 30, rue Condorcet, à Roubaix; Etablissements Devos et Destombes, rue de Valenciennes, 21, rue du Parc; Eugène Motte et Co, 52, rue de Roubaix, à Tourcoing; Manufacture Roubaissienne des Coutils, 70, boulevard Montpensier, à Roubaix; Thénasse Decker, 11, rue de Croix, à Roubaix; Branel frères et Co, 18, rue du Grand-Chemin; Deschamps-Destaillères, rue du Moulin-Fleury, dans le jardin; Société Industrielle pour la chappe, 42, rue d'Arhelghem, à Roubaix.

Une déclaration des Syndicats libres

Les Syndicats Libres nous prient d'insérer ce qui suit: Les Syndicats Libres félicitent leurs dirigeants d'avoir pris l'accord intervenu avec les patrons indépendants, en marquant depuis le début du conflit, par leurs déclarations et leurs démarches, que la solution ne pourrait sortir que d'un effort de conciliation mutuelle sous l'égide des Pouvoirs publics. Ils remercient pour leurs efforts inlassables M. l'Inspecteur du Travail et M. le Préfet du Nord, M. le Ministre du Travail et M. le Président du Conseil, ainsi que toutes les personnes qui, ont aidé à l'heureuse conclusion du contrat. Ils déclarent qu'ayant accepté immédiatement le 30 juin la proposition Laval, ils souscrivent de même à l'accord conclu avec les patrons indépendants, accord dont cette proposition constitue la base. Ils se réjouissent particulièrement de voir dans les relations inter-syndicales destinées à assurer la paix sociale et la légitime représentation des intérêts ouvriers. En prescrivant à leurs membres la rentrée le lundi 5 juillet dans les usines adhérentes à l'accord conclu avec les patrons indépendants, les Syndicats Libres forment l'espoir que les autres patrons ou organisations patronales souscriront sans retard à cette solution. En attendant un accord qui offre toutes les garanties, ils ont tenu toutes leurs assemblées générales, déclarent formellement que la grève continue dans les usines

Les maisons qui ont accepté l'accord

Voici une liste de Maisons qui se sont ralliées à l'accord proposé qui fut conclu vendredi entre les industriels indépendants et les Syndicats libres et cégétistes sur la base des propositions de M. Pierre Laval, président du Conseil: Hamant, Motte et Marquette, teinture et apprêts, 53, rue du Monks, Roubaix; Maiton, Jost, Vial, Roubaix; Lemur et Co, tissage mécanique, rue Mollière, Roubaix; Flament et Bechelet, bonneterie, rue du Chêne-Hopille, à Tourcoing; Dubout, rue de la Blanche-Porte, à Tourcoing; Anatole Moreels, tissage mécanique, 37, rue Drame, à Roubaix; François Lepoutre et Fils, 471, boulevard Gambetta, à Roubaix; Maison Jost, Vial, Roubaix; Decroignes et Co, linnes et déchets, 371, rue des Fourtains, à Tourcoing; Joseph Delannoy et Co, 6, quai de Marseille, à Roubaix; Manufacture Roubaissienne de Tissus, 54, rue du Monks, à Wattrelos; Théodore Desbordes, 23, Grand'Rue, à Roubaix; Les Fils d'Emile Truffaut, 8, rue de l'Alma et 17, rue de l'Alcoète, à Roubaix; Maison Jost, Vial, Roubaix; Louis Lestienne, rue Saint-Antoine, à Roubaix. (Ouverture mardi, heure habituelle); Smet père et fils, 61, rue des Fleurs, à Wattrelos; Etablissements Maurice Dillies, 100, boulevard Gambetta, à Roubaix; A. Wastinne et Co, 57, rue Favreuil, à Croix; P. Devotte-Deincaure, 18, rue La Martinière, Roubaix; La France Industrielle, 156, rue Carnot, à Wattrelos; Winants et Co, 30, rue Condorcet, à Roubaix; Etablissements Devos et Destombes, rue de Valenciennes, 21, rue du Parc; Eugène Motte et Co, 52, rue de Roubaix, à Tourcoing; Manufacture Roubaissienne des Coutils, 70, boulevard Montpensier, à Roubaix; Thénasse Decker, 11, rue de Croix, à Roubaix; Branel frères et Co, 18, rue du Grand-Chemin; Deschamps-Destaillères, rue du Moulin-Fleury, dans le jardin; Société Industrielle pour la chappe, 42, rue d'Arhelghem, à Roubaix.

Une déclaration des Syndicats libres

Les Syndicats Libres nous prient d'insérer ce qui suit: Les Syndicats Libres félicitent leurs dirigeants d'avoir pris l'accord intervenu avec les patrons indépendants, en marquant depuis le début du conflit, par leurs déclarations et leurs démarches, que la solution ne pourrait sortir que d'un effort de conciliation mutuelle sous l'égide des Pouvoirs publics. Ils remercient pour leurs efforts inlassables M. l'Inspecteur du Travail et M. le Préfet du Nord, M. le Ministre du Travail et M. le Président du Conseil, ainsi que toutes les personnes qui, ont aidé à l'heureuse conclusion du contrat. Ils déclarent qu'ayant accepté immédiatement le 30 juin la proposition Laval, ils souscrivent de même à l'accord conclu avec les patrons indépendants, accord dont cette proposition constitue la base. Ils se réjouissent particulièrement de voir dans les relations inter-syndicales destinées à assurer la paix sociale et la légitime représentation des intérêts ouvriers. En prescrivant à leurs membres la rentrée le lundi 5 juillet dans les usines adhérentes à l'accord conclu avec les patrons indépendants, les Syndicats Libres forment l'espoir que les autres patrons ou organisations patronales souscriront sans retard à cette solution. En attendant un accord qui offre toutes les garanties, ils ont tenu toutes leurs assemblées générales, déclarent formellement que la grève continue dans les usines

Une déclaration des Syndicats libres

Les Syndicats Libres nous prient d'insérer ce qui suit: Les Syndicats Libres félicitent leurs dirigeants d'avoir pris l'accord intervenu avec les patrons indépendants, en marquant depuis le début du conflit, par leurs déclarations et leurs démarches, que la solution ne pourrait sortir que d'un effort de conciliation mutuelle sous l'égide des Pouvoirs publics. Ils remercient pour leurs efforts inlassables M. l'Inspecteur du Travail et M. le Préfet du Nord, M. le Ministre du Travail et M. le Président du Conseil, ainsi que toutes les personnes qui, ont aidé à l'heureuse conclusion du contrat. Ils déclarent qu'ayant accepté immédiatement le 30 juin la proposition Laval, ils souscrivent de même à l'accord conclu avec les patrons indépendants, accord dont cette proposition constitue la base. Ils se réjouissent particulièrement de voir dans les relations inter-syndicales destinées à assurer la paix sociale et la légitime représentation des intérêts ouvriers. En prescrivant à leurs membres la rentrée le lundi 5 juillet dans les usines adhérentes à l'accord conclu avec les patrons indépendants, les Syndicats Libres forment l'espoir que les autres patrons ou organisations patronales souscriront sans retard à cette solution. En attendant un accord qui offre toutes les garanties, ils ont tenu toutes leurs assemblées générales, déclarent formellement que la grève continue dans les usines

Une déclaration des Syndicats libres

Les Syndicats Libres nous prient d'insérer ce qui suit: Les Syndicats Libres félicitent leurs dirigeants d'avoir pris l'accord intervenu avec les patrons indépendants, en marquant depuis le début du conflit, par leurs déclarations et leurs démarches, que la solution ne pourrait sortir que d'un effort de conciliation mutuelle sous l'égide des Pouvoirs publics. Ils remercient pour leurs efforts inlassables M. l'Inspecteur du Travail et M. le Préfet du Nord, M. le Ministre du Travail et M. le Président du Conseil, ainsi que toutes les personnes qui, ont aidé à l'heureuse conclusion du contrat. Ils déclarent qu'ayant accepté immédiatement le 30 juin la proposition Laval, ils souscrivent de même à l'accord conclu avec les patrons indépendants, accord dont cette proposition constitue la base. Ils se réjouissent particulièrement de voir dans les relations inter-syndicales destinées à assurer la paix sociale et la légitime représentation des intérêts ouvriers. En prescrivant à leurs membres la rentrée le lundi 5 juillet dans les usines adhérentes à l'accord conclu avec les patrons indépendants, les Syndicats Libres forment l'espoir que les autres patrons ou organisations patronales souscriront sans retard à cette solution. En attendant un accord qui offre toutes les garanties, ils ont tenu toutes leurs assemblées générales, déclarent formellement que la grève continue dans les usines

Une déclaration des Syndicats libres

Les Syndicats Libres nous prient d'insérer ce qui suit: Les Syndicats Libres félicitent leurs dirigeants d'avoir pris l'accord intervenu avec les patrons indépendants, en marquant depuis le début du conflit, par leurs déclarations et leurs démarches, que la solution ne pourrait sortir que d'un effort de conciliation mutuelle sous l'égide des Pouvoirs publics. Ils remercient pour leurs efforts inlassables M. l'Inspecteur du Travail et M. le Préfet du Nord, M. le Ministre du Travail et M. le Président du Conseil, ainsi que toutes les personnes qui, ont aidé à l'heureuse conclusion du contrat. Ils déclarent qu'ayant accepté immédiatement le 30 juin la proposition Laval, ils souscrivent de même à l'accord conclu avec les patrons indépendants, accord dont cette proposition constitue la base. Ils se réjouissent particulièrement de voir dans les relations inter-syndicales destinées à assurer la paix sociale et la légitime représentation des intérêts ouvriers. En prescrivant à leurs membres la rentrée le lundi 5 juillet dans les usines adhérentes à l'accord conclu avec les patrons indépendants, les Syndicats Libres forment l'espoir que les autres patrons ou organisations patronales souscriront sans retard à cette solution. En attendant un accord qui offre toutes les garanties, ils ont tenu toutes leurs assemblées générales, déclarent formellement que la grève continue dans les usines

Marseille: Barrère, de Tucuman; Zaverza, de Tchecoslovaquie; Saint-Pierre, de Carthage; Devoto, de Buenos-Aires; Durand, d'Oran; Costes, co-adjuteur d'Angers; Nommesch, de Luxembourg; Ghisly, de Verdun; Gueblant, supérieur des Missions étrangères; Pasquet, de Seer; Delay, auxiliaire de Lyon; Rasseur, de Tournai; Andoulet, de Blois; Neveux, auxiliaire de Reims; Gallard, de Meaux; Petit de Julleville; Suhard; Veyr, de Paris; de la Scaie; Lorenso; Khayat, Tambon, de Saigon.

L'audition de l'oratorio « Panis Vitæ »

...Splendide monument élevé pour la glorification de l'Eucharistie, l'oratorio « Panis vitæ » écrit en une langue précieuse les thèmes les plus admirables du plain chant grégorien. Le témoignage irrécusable de deux artistes de chez nous aura fourni aux motifs nouveaux de se montrer intrinsèquement comme le requiert la majesté du culte, la raison, et le bon sens artistique. Certes, du point de vue disciplinaire, la cause est entendue depuis longtemps, mais combien de maîtres de chapelle se sont résignés à une simplicité qu'ils taxaient de sécheresse ou d'indigence, combien de musiciens, mal informés, ont regretté les ignobles faux-bourdon et les polyphonies à la Mazingue, combien ont « changé l'or par un blanc vil » ? « Panis vitæ » a la valeur d'une démonstration; or, on ne démontre la vérité que par le beau et le bon et avec le vrai. Les auteurs de ce merveilleux oratorio ont assis notre conviction: dans le domaine de l'art, être convaincu c'est admirer. L'enthousiasme qu'a manifesté un auditoire d'élite palerait largement de leur peine M. l'abbé Paul Bayart et M. Edmond Diérickx, qui n'aspirent qu'à une récompense plus haute que dans son allocution, Mgr Dutoit a pu leur promettre sans témérité.

Le « Te Deum » à St-Maurice

Le soir, une assistance considérable se pressait dans l'église St-Maurice pour assister au « Te Deum » solennel d'actions de grâces à l'occasion du cinquantième des Congrès eucharistiques internationaux. L'archevêque de Blois, président des Congrès, le prélat, avec S. Ex. Mgr Heijlen, évêque de Namur, président du Comité permanent des Congrès eucharistiques internationaux, qui donna la bénédiction du Très-Sacrément. La plupart des évêques et prélats présents à Lille se trouvaient dans le chœur, avec les membres des comités local, national et international.

Un camp de scouts sur l'Esplanade du Congrès

De nombreux promoteurs se sont rendus hier sur le terrain du Grand Boulevard, beaucoup pour constater les dégâts, d'autres pour constater les progrès de l'acte odieux commis dans la nuit précédente, d'autres afin de voir le camp interprovincial organisé l'après-midi par la province des Flandres des scouts de France. Les scouts qui, au nombre de 450, avaient accepté de participer dimanche à la première heure à la pose des guirlandes et d'assurer ensuite la section, en effet, fut incomparable et par son exactitude musicale et par l'intensité de l'expression. Les solistes: Mmes Brogniez-Leman, Delahousse-Tuytens, Grégoire et Bouche; MM. Janssens, Ameels, Sinaere et Lefebvre firent merveille et leur intervention fut, chaque fois, saluée d'applaudissements nourris. M. Flament, en particulier, dans l'emploi du coryphée recueillit les témoignages les plus flatteurs et les plus mérités de l'extrême satisfaction du public; il en fut de même pour cet enfant à la voix angélique, si pure et si étonnante, dont le nom ne figure pas au programme. Les chœurs mixtes de Saint-Christophe, dirigés habilement et avec tant de dévouement par M. Albert Paris, et les chœurs des séminaires de Lille et d'Hainbourdin, conduites par M. l'abbé Saelen, ont assuré pour une part appréciable le succès de cette magnifique audition. Les organes étaient tenus par M. Edmond Diérickx dont le jeu inspiré fit naître chez les auditeurs les émotions les plus délicates et les plus profondes.

Le programme d'aujourd'hui dimanche

A 7 h., dans toutes les églises de Lille: Messe par un de NN. SS. les Evêques, avec allocution. A 9 h. 30: Messe pontificale célébrée par l'Evêque de Lille, Mgr Lefebvre, au reposoir monumental sur l'Esplanade du Congrès (entrée du Grand Boulevard). Discours par S. Ex. Mgr Gerlier, évêque de Toulon et Lourdes. De 14 à 16 h.: Procession solennelle du Très-Sacrément. Itinéraire: église de La Madeleine, Parvis, rue Pasteur, avenue Saint-Maur, cour d'honneur de la Maison Saint-Maur, avenue Saint-Maur, Grand Boulevard, Esplanade du Congrès. Reposeur monumental. L'Éminence Cardinal Lefebvre portera le Très-Sacrément de la Maison Saint-Maur au Reposeur. A 18 h., salut solennel de clôture avec allocution du Cardinal Lefebvre.

Une bande de malfaiteurs tente de mettre le feu au reposoir monumental

Un acte de vandalisme qui a soulevé dans toute la région la plus vive indignation a été commis au cours de la nuit de vendredi à samedi vers 1 h. 45 du matin, sur l'Esplanade du Congrès. Vu l'heure à laquelle s'est produit cet acte odieux, nous n'avons pu le relater dans toutes nos éditions. Nous y revenons aujourd'hui. Il était environ 1 h. 45, quand quelques personnes qui se trouvaient aux environs du reposoir virent une quinzaine d'individus sortir des remparts où ils s'étaient tapés et se diriger vers le reposoir où ils mirent le feu aux toiles bordant les estrades à droite, pour aussitôt prendre la fuite. Un jeune homme, accompagné d'un chien qui se trouvait au milieu de l'Esplanade donna aussitôt l'alarme. Un garsinet et un catetier qui avaient aperçu les hommes avisèrent par téléphone les pompiers de La Madeleine qui ne tardèrent pas à arriver. Entre temps, les secours s'étaient organisés et tout danger fut blentôt écarté. Les dégâts causés sont insignifiants.

MAX SCHMELLING RESTE CHAMPION DU MONDE DE BOXE

Cleveland, 4 juillet. — Le combat de boxe entre Max Schmelling et Young Stribbling pour le championnat du monde poids lourds, s'est déroulé devant 40.000 personnes. Le premier round a été en faveur de Schmelling, qui a acculé Stribbling dans les cordons. Au deuxième round, Stribbling attaque, mais après un échange de coups, les adversaires égalisent. Le troisième round est en faveur de Stribbling, ainsi que le quatrième. Stribbling martèle à deux poings la tête d'Allemand, dont l'œil gauche est enflé. Au cinquième round, les adversaires égalisent. La sixième reprise est en faveur de Schmelling; l'Allemand, qui paraît souffrir, a clinché. Au septième round, Schmelling attaque pour la première fois, martelant son adversaire au corps. Stribbling se dégage après un clinché et entaille l'œil droit de l'Allemand, qui saigne de l'œil et du nez. Au huitième round, Stribbling reprend ses forces; il attaque furieusement et le round est en sa faveur. La neuvième reprise est en faveur de Schmelling, qui ébranle son adversaire par un coup dur du droit au menton, qui, quoique couvert de sang, combat courageusement, mais faiblement. Au treizième et quatorzième rounds, Stribbling est désarmé et couvert de sang. Schmelling l'a nettement à sa merci. Au quinzième round, Schmelling martèle de coups furieux son adversaire, qui s'effondre dans un coin et veut continuer. Mais Schmelling fait appel à l'arbitre pour arrêter la lutte et la décision lui est accordée par abandon.

Les maisons qui ont accepté l'accord

Voici une liste de Maisons qui se sont ralliées à l'accord proposé qui fut conclu vendredi entre les industriels indépendants et les Syndicats libres et cégétistes sur la base des propositions de M. Pierre Laval, président du Conseil: Hamant, Motte et Marquette, teinture et apprêts, 53, rue du Monks, Roubaix; Maiton, Jost, Vial, Roubaix; Lemur et Co, tissage mécanique, rue Mollière, Roubaix; Flament et Bechelet, bonneterie, rue du Chêne-Hopille, à Tourcoing; Dubout, rue de la Blanche-Porte, à Tourcoing; Anatole Moreels, tissage mécanique, 37, rue Drame, à Roubaix; François Lepoutre et Fils, 471, boulevard Gambetta, à Roubaix; Maison Jost, Vial, Roubaix; Decroignes et Co, linnes et déchets, 371, rue des Fourtains, à Tourcoing; Joseph Delannoy et Co, 6, quai de Marseille, à Roubaix; Manufacture Roubaissienne de Tissus, 54, rue du Monks, à Wattrelos; Théodore Desbordes, 23, Grand'Rue, à Roubaix; Les Fils d'Emile Truffaut, 8, rue de l'Alma et 17, rue de l'Alcoète, à Roubaix; Maison Jost, Vial, Roubaix; Louis Lestienne, rue Saint-Antoine, à Roubaix. (Ouverture mardi, heure habituelle); Smet père et fils, 61, rue des Fleurs, à Wattrelos; Etablissements Maurice Dillies, 100, boulevard Gambetta, à Roubaix; A. Wastinne et Co, 57, rue Favreuil, à Croix; P. Devotte-Deincaure, 18, rue La Martinière, Roubaix; La France Industrielle, 156, rue Carnot, à Wattrelos; Winants et Co, 30, rue Condorcet, à Roubaix; Etablissements Devos et Destombes, rue de Valenciennes, 21, rue du Parc; Eugène Motte et Co, 52, rue de Roubaix, à Tourcoing; Manufacture Roubaissienne des Coutils, 70, boulevard Montpensier, à Roubaix; Thénasse Decker, 11, rue de Croix, à Roubaix; Branel frères et Co, 18, rue du Grand-Chemin; Deschamps-Destaillères, rue du Moulin-Fleury, dans le jardin; Société Industrielle pour la chappe, 42, rue d'Arhelghem, à Roubaix.

Une déclaration des Syndicats libres

Les Syndicats Libres nous prient d'insérer ce qui suit: Les Syndicats Libres félicitent leurs dirigeants d'avoir pris l'accord intervenu avec les patrons indépendants, en marquant depuis le début du conflit, par leurs déclarations et leurs démarches, que la solution ne pourrait sortir que d'un effort de conciliation mutuelle sous l'égide des Pouvoirs publics. Ils remercient pour leurs efforts inlassables M. l'Inspecteur du Travail et M. le Préfet du Nord, M. le Ministre du Travail et M. le Président du Conseil, ainsi que toutes les personnes qui, ont aidé à l'heureuse conclusion du contrat. Ils déclarent qu'ayant accepté immédiatement le 30 juin la proposition Laval, ils souscrivent de même à l'accord conclu avec les patrons indépendants, accord dont cette proposition constitue la base. Ils se réjouissent particulièrement de voir dans les relations inter-syndicales destinées à assurer la paix sociale et la légitime représentation des intérêts ouvriers. En prescrivant à leurs membres la rentrée le lundi 5 juillet dans les usines adhérentes à l'accord conclu avec les patrons indépendants, les Syndicats Libres forment l'espoir que les autres patrons ou organisations patronales souscriront sans retard à cette solution. En attendant un accord qui offre toutes les garanties, ils ont tenu toutes leurs assemblées générales, déclarent formellement que la grève continue dans les usines

Une déclaration des Syndicats libres

Les Syndicats Libres nous prient d'insérer ce qui suit: Les Syndicats Libres félicitent leurs dirigeants d'avoir pris l'accord intervenu avec les patrons indépendants, en marquant depuis le début du conflit, par leurs déclarations et leurs démarches, que la solution ne pourrait sortir que d'un effort de conciliation mutuelle sous l'égide des Pouvoirs publics. Ils remercient pour leurs efforts inlassables M. l'Inspecteur du Travail et M. le Préfet du Nord, M. le Ministre du Travail et M. le Président du Conseil, ainsi que toutes les personnes qui, ont aidé à l'heureuse conclusion du contrat. Ils déclarent qu'ayant accepté immédiatement le 30 juin la proposition Laval, ils souscrivent de même à l'accord conclu avec les patrons indépendants, accord dont cette proposition constitue la base. Ils se réjouissent particulièrement de voir dans les relations inter-syndicales destinées à assurer la paix sociale et la légitime représentation des intérêts ouvriers. En prescrivant à leurs membres la rentrée le lundi 5 juillet dans les usines adhérentes à l'accord conclu avec les patrons indépendants, les Syndicats Libres forment l'espoir que les autres patrons ou organisations patronales souscriront sans retard à cette solution. En attendant un accord qui offre toutes les garanties, ils ont tenu toutes leurs assemblées générales, déclarent formellement que la grève continue dans les usines

Dernière Heure

LES NEGOCIATIONS FRANCO-AMERICAINES au sujet de la proposition Hoover

Paris, 4 juillet. — La réunion entre les négociateurs français et américains a duré jusqu'à 0 h. 45 du matin. L'issue de la Conférence de la